

INITIALES : _____

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Lieu d'entraînement ou de pratique :	
Nom du professeur ou de l'entraîneur :	

OBJECTIF DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Soutien financier aux compétitions	<input type="checkbox"/> Soutien à un événement de collecte de fonds
---	--

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Nom :	
Discipline (s) :	
Organisme ou fédération qui encadre la compétition :	
Lieu :	
Date :	
Catégorie d'âge de l'inscription :	
Rayonnement :	
<input type="checkbox"/> Régional	<input type="checkbox"/> Provincial
<input type="checkbox"/> National	<input type="checkbox"/> International

INFORMATIONS SUR LES FRAIS

Frais d'inscription :
Frais de transport :
Total :

SECTION - ÉQUIPE

Nom de l'équipe :
Nombre de joueurs(euse)s résidant à Saint-Félix-de-Valois :
Rôle du demandeur :
Noms des joueurs(euses) de l'équipe :
Nombre de personnes voyageant avec l'équipe :

ÉVÉNEMENT DE COLLECTE DE FONDS

Si votre demande porte sur le soutien pour l'organisation d'un événement de collecte de fonds, précisez les informations suivantes :
Date de l'événement :
Lieu :
Besoins en termes de locaux :

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Reçu d'inscription de l'activité | <input type="checkbox"/> Reçu de billet de transport (avion, autobus, train) |
| <input type="checkbox"/> Preuve de résidence (de tous les membres de l'équipe si votre demande concerne une équipe) | |

SIGNATURE DE LA DEMANDE

Signature :

Date :

TRANSMISSION DE LA DEMANDE

Merci de transmettre la demande à l'attention du :

Comité Communications, loisirs et culture
Objet : Demande de soutien aux compétitions

Par la poste au :

600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

Ou par courriel à l'adresse :

loisirs@st-felix-de-valois.com

La demande sera traitée selon le calendrier du comité Communications, loisirs et culture. Le soutien sera admissible au remboursement d'un maximum de 10 % des frais d'inscription et de déplacement selon la disponibilité des fonds.

Une mention du soutien de la Municipalité devra être incluse dans les communications en lien avec la participation à la compétition (site Internet, communiqué de presse, publications réseaux sociaux).